



# La Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop ... d'un naturel invitant !

## **COMMUNIQUÉ** Pour diffusion immédiate

Sainte-Lucie-des-Laurentides, le mardi 24 décembre 2013

### **DERNIÈRES NOUVELLES DU MONT-KAAIKOP**

Bien que la recommandation du Comité de règlement des différends de la Commission des ressources naturelles et du territoire des Laurentides opte pour « le scénario de coupe avec mesures d'atténuation », la ministre des Ressources naturelles Martine Ouellet n'aurait pas encore rendu sa décision ni émis les permis de coupes.

Toutefois, la Coalition a appris de la bouche du député de Bertrand, Claude Cousineau, que les coupes forestières auraient bel et bien lieu et qu'elles débuteraient « quelque part en janvier » 2014. Pour éviter l'irréparable, les procédures légales ont été entamées en vue d'obtenir une injonction afin stopper les coupes forestières, prévues débuter dès le 2 janvier 2014.

Dans un récent article paru dans L'Information du Nord, monsieur Cousineau s'est dit favorable aux coupes, puisque « les coupes ont été réduites de 360 hectares à 168 hectares ». Selon monsieur Claude Alexandre Carpentier, porte-parole de la Coalition, « monsieur Cousineau demeure égal à lui-même. Depuis le début, il a toujours été difficile de lui faire valoir que la quantité d'arbres à couper n'était pas en cause. C'est l'endroit où on veut prélever qui blesse. La Coalition a produit un mémoire très étoffé, appuyé par des scientifiques et experts en foresterie indépendants, démontrant clairement que la caractérisation du Mont-Kaaikop faite par le ministère des Ressources naturelles (MRN) est incomplète, voire minimaliste. Et on veut nous faire croire que ce n'est pas grave même si on détruit un site exceptionnel, une forêt à haute valeur de conservation. Monsieur Cousineau manque clairement de vision en réduisant le Mont-Kaaikop au statut d'une simple terre à bois et il a raté une bonne occasion d'aider ses concitoyens de Sainte-Lucie-des-Laurentides. »

Pour le maire de Sainte-Lucie-des-Laurentides et membre de la Coalition, monsieur Serge Chénier, « la Municipalité a le devoir de préserver ce qui la distingue, ce qui la rend unique. Le mont Kaaikop est notre meilleur ambassadeur touristique. C'est pourquoi le conseil municipal et moi-même nous avons résolu de défendre notre patrimoine et nos acquis. Notre demande d'injonction interlocutoire est dans les mains de nos avocats. Si ça

prend ça pour réveiller le gouvernement, bien ils auront de nos nouvelles très bientôt. Chose certaine, on ne va pas se laisser imposer un développement à courte vue, qui va nous laisser des cicatrices qui prendront des dizaines d'années à guérir et qui nous empêcheront de développer notre plein potentiel récréotouristique. »

Rappelons que la Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides souhaite créer une aire protégée avec le mont Kaaikop et ses environs. Son équipe d'urbanisme a déposé en avril 2013 un projet à cet effet et les démarches pour obtenir ce statut suivent leur cours.

### **Pour joindre la Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop**

Par courriel : [kaaikop@live.ca](mailto:kaaikop@live.ca)

Par téléphone :

819-774-0910	Claude Alexandre Carpentier, porte-parole La Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop
819-326-3198	Serge Chénier, maire Municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides
819-326-4069, poste 226	Cloée La Rocque, directrice générale Base de plein air L'Interval